

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2011-2012

14 MAI 2012

RAPPORT

DE L'AUDITION DE M. PIERRE-OLIVIER BECKERS, PRÉSIDENT DU COMITÉ
OLYMPIQUE ET INTERFÉDÉRAL BELGE

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE LA COMPTABILITÉ,
DU BUDGET ET DU SPORT
PAR M. PIERRE MIGISHA.

—

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction de M. Miller, président de la commission	3
2	Exposé de M. Antoine, Ministre des sports	3
3	Exposé de M. Beckers, président du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB)	4
4	Exposé de M. De Smedt, chef de mission et directeur du sport de haut niveau au COIB	6
5	Echanges de vues	8
	ANNEXE N°1	12
	ANNEXE N°2	25

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Finances, de la Comptabilité, du Budget et du Sport a procédé, au cours de sa réunion du 14 mai 2012, à l'audition de M. Pierre-Olivier Beckers, Président du Comité Olympique et Interfédéral Belge.

1 Introduction de M. Miller, président de la commission

M. Miller, président, accueille M. Beckers au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au nom des membres de la commission, il se dit très heureux que celui-ci ait accepté l'invitation à partager quelques instants, précieux dans son agenda, pour venir échanger sur la politique sportive de haut niveau, sur ses interactions dans le paysage institutionnel belge, les enjeux globaux du sport mais aussi les ambitions de nos sportifs belges et particulièrement les francophones dans le cadre des Jeux olympiques de Londres qui, désormais, sont à notre porte tant sur le plan géographique que temporel.

Il ajoute, à l'attention du président du COIB, que la commission est composée de personnalités sportives fortes qui connaissent tout sur le sport. Les questions sportives occupent une part importante des travaux de la commission.

En outre, M. Miller relève que le ministre des sports a déjà déposé nombre de projets de décrets qui ont été débattus et adoptés.

Présents :

M. Miller (Président)

M. Diallo, M. Eerdeken, M. Crucke, M. Dordrimont, M. Cheron, M. Noiret, M. Migisha

Assistaient également à la réunion :

M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances et des Sports

M. Jeanmoye, directeur de cabinet adjoint du ministre Antoine

M. Beckers, Président du Comité Olympique et Interfédéral Belge

M. De Smedt, représentant le Comité Olympique et Interfédéral Belge

M. Rampaer, représentant le Comité Olympique et Interfédéral Belge

M. Naïf, expert du groupe PS

M. Bosson, expert du groupe MR

M. Genot, expert du groupe cdH

2 Exposé de M. Antoine, Ministre des sports

(Voir annexe 1)

En guise d'introduction précédant l'intervention de M. Beckers, le ministre souhaite indiquer les modalités du soutien du gouvernement au sport de haut niveau.

D'emblée, il rappelle qu'il y a de l'ambition et qu'il y a un réel intérêt à réconcilier la société et l'économie avec cette ambition.

Pour les Jeux olympiques, le ministre ajoute que sans vouloir faire de la provocation, il y aura de nombreux francophones à titre de portedrapeaux, ce qui tranchera avec d'autres olympiades.

A ce titre, il évoque Philippe Gilbert en cyclisme, Joachim Bottieau et Charline Van Snick en judo, les frères Borlée en athlétisme, Philippe Lejeune en équitation ou encore le football dont l'association francophone vient d'ailleurs d'être reconnue.

M. Le ministre rappelle que la base légale du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles repose sur le décret du 8 décembre 2006 qui organise notamment la reconnaissance et le subventionnement des fédérations, le décret du 23 mai 2008 modifié en mai 2011 pour ce qui concerne la reconnaissance et le subventionnement du COIB, le décret budgétaire et le protocole d'accord liant les trois Communautés et le COIB.

Pour le soutien du COIB, la participation aux Jeux olympiques de Londres représente 4,04 millions EUR pour la Fédération dont deux millions EUR pour le projet « Be Gold », 541.000 EUR pour le stage de Lanzarote, 1,24 million EUR pour la participation directe aux Jeux, 108.000 EUR pour l'initiative de la Jeunesse de Jacques Rogge et 150.000 EUR pour la « Belgium House ».

Poursuivant son exposé relatif à l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'égard des fédérations sportives, le ministre précise que le budget est de 31,6 millions EUR pour les plans-programmes.

Depuis 2009, le budget des fédérations est ainsi passé de 6,84 millions EUR à 8,39 millions EUR. Il s'agit là d'un effort qui tranche avec les autres budgets qui sont en recul.

Au niveau des contrats sportifs de haut niveau, le Gouvernement est passé de 38 contrats à 73 ; soit un effort budgétaire de 7,5 millions EUR.

Pour les élites espoirs sélectionnées par leurs

fédérations, le nombre de sportifs est passé de 669 à 1043 ; soit un chiffre meilleur qu'annoncé en début de législature.

M. le Ministre poursuit son exposé sur la question de la conciliation du sport et de l'école telle qu'elle a été envisagée avec les ministres Simonet, Marcourt et lui-même. Il retient notamment les 30 demi jours d'absence pour les compétitions et entraînements ou l'étalement des études dans l'enseignement supérieur.

En ce qui concerne la cellule Ariane, initiée par M. Eerdekens quand il était ministre des sports, celle-ci poursuit son travail en matière de formation et de reconversion des sportifs en collaboration avec l'IFAPME.

M. le ministre relève également le budget de deux millions d'euros consacrés à la promotion d'événements sportifs tels le championnat d'Europe de gymnastique, la coupe du monde VTT à Houffalize, le championnat d'Europe de boxe,...

Le ministre évoque également le centre d'évaluation de la performance sportive dirigé par le Professeur Francaux et qui regroupe de nombreux universitaires spécialisés dans le sport de haut niveau.

Quant au pôle sportif de haut niveau, le ministre rappelle que 20 millions d'euros y seront consacrés par la Fédération et cinq millions d'euros en provenance de la Province du Brabant wallon. L'objectif poursuivi est bien d'assurer la formation des athlètes, leur participation aux compétitions et la saturation de l'outil par des sportifs de niveau plus modeste.

En guise de conclusion, le ministre des sports ajoute que depuis fin 2009, le budget du sport de haut niveau atteint 67 millions EUR avec une responsabilité essentielle en matière formation, d'infrastructures et d'encadrement des sportifs.

3 Exposé de M. Beckers, président du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB)

(Voir annexe 2)

M. Miller, président, tient à préciser à M. Beckers qu'il est invité à l'initiative des parlementaires de la commission et qu'il a la parole totalement libre dans le cadre de ses interventions.

M. Beckers remercie le président et les membres de la commission de l'invitation qui lui a été faite et se dit heureux de l'intérêt porté au sport par les commissaires.

M. Beckers entame son exposé sur la situation du sport de haut niveau en Belgique à 74 jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Londres.

Il rappelle que le sport est de la compétence des Communautés mais la structure de l'organisation et du management du sport en Belgique est compliquée. Il relève d'ailleurs que le nombre de ministres est plus élevé que le nombre de médailles obtenues aux Jeux olympiques de Pékin mais il précise que l'ambition est bien d'accroître ce nombre de médailles.

Il présente aux commissaires une charte simplifiée du sport de haut niveau en Belgique et les liens entre les Communautés, les athlètes, les coaches, les clubs, les ligues et leurs fédérations, les fédérations internationales, le COIB, le CIO, l'AISE,...

A cet égard, il souligne qu'il est difficile de faire avancer les choses dans la même direction et s'assurer que tout le monde tire à la même corde avec ses propres stratégies.

La situation du COIB dans le paysage de la Fédération Wallonie-Bruxelles est formellement gérée par le décret du 23 mai 2008 qui reconnaît le COIB, qui a une durée de huit ans et qui vise à subsidier les activités liées aux projets et le travail sur le terrain.

M. Beckers souligne que la subvention directe tourne autour de 180.000 EUR, ce qui n'est, à ses yeux, pas gratiné.

Toutefois, il relève que la collaboration avec la Fédération et le Ministre n'a fait que s'améliorer au fur et à mesure des années. Les choses vont dans le bon sens mais le soutien direct des Communautés reste réduit et oblige à faire des choix.

Au-delà des accords bilatéraux, M. Beckers reconnaît sa satisfaction d'avoir pu signer un accord de collaboration avec les trois Communautés. Les trois ministres des sports et le COIB ont donc décidé de se mettre autour de la même table sur une série de sujets afin de les coordonner. Il y a un réel besoin de travailler avec un sentiment de responsabilités partagées.

Il précise qu'au début des années 2000, des méfiances existaient entre les acteurs. Ces méfiances ont fait place à une volonté de travailler main dans la main, chacun avec sa stratégie, avec des objectifs communs.

L'accord vise donc bien à traduire cette volonté à travers une plate-forme olympique réunissant les acteurs formels qui ont l'ambition de se réunir au moins une fois par an ; la prochaine

réunion étant fixée le 26 juin. C'est un pas important pour le sport !

Dans la suite de son intervention, M. Beckers aborde la question des apports du sport de haut niveau et de la nécessité d'investir des montants importants pour une élite sportive alors que tant d'autres en ont besoin pour la pratique sportive.

Il précise que de toute évidence, le sport de haut niveau est au cœur des préoccupations du mouvement olympique et que ce sport a un rôle fondamental dans la société au sens large. Il peut soutenir l'augmentation de la pratique sportive, les athlètes étant des exemples pour la jeunesse et il a un impact direct sur les jeunes et sur les coûts en matière de santé et de sécurité sociale.

A l'estime de M. Beckers, un pays qui accorde de l'importance à ses élites sportives peut aussi en accorder à la pratique du sport en général et à l'amélioration du bien-être et de la santé à partir d'un élément moteur qu'est le sport de haut niveau.

Le rôle du COIB dans le sport de haut niveau s'oriente, d'une part, sur la diffusion des valeurs olympiques et, d'autre part, sur l'initiative et les projets spécifiques autour du sport de haut niveau.

M. Beckers ajoute que le COIB a d'autres missions notamment imposées par la charte olympique. Il cite la sélection et la participation des athlètes aux compétitions olympiques et multidisciplinaires, les missions de coordination, les stages de préparation (Lanzarote), les missions en coordination avec les Communautés (lutte antidopage, les projets sports d'équipes, les paris dans le sport, les colloques, ...).

A partir de 2013, M. Beckers relève que le calendrier des compétitions multidisciplinaires va être chargé et dans ce cadre, il espère que les athlètes pourront au mieux représenter leur pays et leur Communauté.

Dans la suite de son exposé, M. Beckers fait le point sur le baromètre des relations entre le COIB et les Communautés.

Il se dit convaincu qu'il y a des progrès, des signes clairs d'amélioration dans les relations et il en veut pour preuve le renouvellement du décret portant reconnaissance du COIB par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accord de collaboration avec les Communautés, le travail de partenariat relatif au projet « Be Gold » mais aussi les liens informels avec les équipes du cabinet du ministre qui s'en trouvent renforcés.

S'agissant des moyens financiers, il précise que les montants peuvent parfois différer selon les

sources mais ils vont tous dans la même et bonne direction.

En 2004, les moyens consacrés au haut niveau étaient de l'ordre de 14 millions EUR alors qu'ils atteignaient 33 millions EUR en 2011.

M. Beckers considère qu'en 2004, on pouvait rougir des moyens accordés en comparaison avec les pays de taille semblable. A ce jour, il pense qu'il faut encore améliorer les coordinations et l'efficacité mais les montants en valeur absolue commencent à tenir la route.

Quant à la provenance des moyens financiers du COIB, M. Beckers détaille la répartition entre la Loterie nationale (36%), le sponsoring (29%), les subsides du CIO (20%) et les subsides des Communautés (11%).

Pour ces dernières, M. Beckers se pose la question des choix posés dans la mesure où les Communautés sont pourtant compétentes pour le sport. Le COIB est donc lui aussi amené à faire des choix et à ne pas pouvoir développer autant de projets qu'il le souhaiterait.

La collaboration avec les Communautés se fait également sur le terrain et M. Beckers observe que, grâce aux différents projets et l'accord du 8 novembre 2011, des objectifs ont pu être déterminés, notamment pour augmenter la performance des athlètes et le nombre de médailles aux Jeux olympiques.

En présentant un graphique de la participation des athlètes francophones lors des Jeux olympiques depuis 1992, il note qu'une forte augmentation du nombre d'athlètes est apparue en 2008 (Pékin), soit 35 % de l'ensemble. Ces résultats sont de bonne augure pour l'avenir et notamment les Jeux de Rio en 2016 mais aussi et surtout en vue des Jeux de Londres en juillet où un certain nombre de francophones seront chef de file.

En guise de conclusion, M. Beckers trace les quelques clés du succès pour le sport de haut niveau à l'avenir. Il faut du talent à convertir en médailles, une vision commune, une collaboration formelle et informelle, une culture sportive qui peut être développée dès l'école, des moyens financiers bien utilisés et dans la moyenne des pays de taille analogue.

Selon les études, les succès dans le sport de haut niveau viennent en particulier de l'utilisation adéquate des moyens financiers pour les infrastructures d'entraînement, la professionnalisation des entraîneurs et le suivi médico-scientifique.

En outre, il est important de renforcer le professionnalisme dans la gestion et l'administration

en vue de rehausser le niveau.

Enfin, pour progresser, il serait indispensable que des choix communs (des 3 acteurs du sport que sont les Communautés française, flamande et germanophone et du COIB) soient faits pour favoriser l'émergence de performances plus élevées.

Avant de clore sa présentation, M. Beckers souhaite exposer deux « première » aux commissaires. Dans un premier temps, il annonce que l'équipe féminine de Hockey sera bien aux Jeux de Londres et la seconde, c'est la « Belgium House » située au cœur de Londres et qui accueillera des milliers de visiteurs belges et étrangers.

Cet endroit sera largement utilisé par les différents gouvernements. Cela constituera également un lieu d'échanges avec les athlètes, de valorisation de la Belgique et de ses composantes, notamment à travers le cyclisme.

Ainsi, le 25 juillet, Eddy Merckx fera le déplacement de Bruxelles vers Londres en vélo.

M. Beckers remercie les commissaires pour leur attention et propose de répondre aux questions qui lui seront posées.

4 Exposé de M. De Smedt, chef de mission et directeur du sport de haut niveau au COIB

M. De Smedt explique que son objectif est de parcourir les différents sports qui entrent en ligne pour les jeux de Londres. Il précise qu'une liste des sélectionnables est publiée. Le terme « sélectionnable » signifie que l'athlète ou l'équipe a réalisé le critère de la Fédération internationale et le critère du COIB.

La deuxième catégorie citée vise les athlètes qui ont déjà réalisé les critères du COIB mais qui ne figurent pas encore sur la liste pour des raisons liées à la Fédération internationale. Il cite l'exemple du 4X400 pour lequel la période de sélection court jusqu'au trois juillet.

En ce qui concerne la troisième catégorie, le potentiel diminue parce que normalement les athlètes qui étaient là il y a un an, un an et demi auraient déjà du passer dans les deux autres catégories.

Aujourd'hui, à 74 jours de la cérémonie d'ouverture, il y a pour l'athlétisme, cinq athlètes sélectionnables qui sont les deux frères Borlée, Hans Van Alphen, Elodie Ouedraogo et Tia Hellebaut.

Il y en a encore cinq qui ont réalisé les critères du COIB et un potentiel supplémentaire entre huit

et dix.

Parmi ces athlètes, à part les deux frères Borlée, ce sera une équipe fortement orientée sur les athlètes de la Communauté française dans la mesure où Arnaud Gilain, Arnaud Destatte, Antoine Gillet ou Arnaud Froimont pourraient rejoindre l'équipe.

M. De Smedt ajoute qu'on attend toujours qu'un 4X100 féminin se qualifie avec notamment Anne Zagré et Olivia Borlée. Par ailleurs, il espère que les blessures d'Adrien Deghelt vont se résoudre afin qu'il puisse encore se qualifier pour les Jeux.

Au niveau du badminton, normalement un athlète pourrait s'ajouter parce qu'on a obtenu la qualification par la biais de la Fédération internationale. Il y a également une athlète qui est dans le « ranking » pour la fédération internationale mais elle n'a pas encore réalisé les critères du COIB. Ces deux athlètes sont frère et sœur, sachant que le garçon est affilié du côté flamand et la fille du côté francophone.

Au beach volleyball, le COIB espère qualifier une équipe. Pour le moment elle est 17ème, elle doit intégrer les 16 premières pour pouvoir participer.

En Kayak, trois athlètes ont réalisé les critères, à savoir un K2 en kayak sprint et Mathieu Doby en canoë slalom.

M. De Smedt précise qu'on peut encore qualifier un athlète la semaine prochaine aux épreuves qualificatives à Poznan tandis qu'il existe une toute petite possibilité de qualifier deux jeunes filles, toutes deux juniors qui vont tenter leur chance. Maxime Richard a lui aussi encore une chance de qualification au 200 mètres.

Au niveau cyclisme, aujourd'hui, il y a déjà l'équipe sur route, l'équipe sur piste en poursuite et il y a deux places en plus en omnium. Evidemment, on peut espérer là que Philippe Gilbert fera partie de l'équipe sur route avec Tom Boonen. Il s'agit d'un potentiel que peu de pays peuvent revendiquer.

A part ça il y aura normalement encore une équipe féminine qui sera qualifiée. C'est normalement fin mai que le ranking sera établi et on espère pouvoir compter sur trois filles et peut-être Ludvine Henrion. Dans l'équipe de poursuite, il y a entre autres, Jonathan Dufrasne.

En BMX, il y a un potentiel avec Arnaud Dubois mais ce sera difficile car il doit encore se qualifier au niveau du championnat du Monde dans deux semaines.

En sport équestre, comme le ministre et le président l'ont déjà précisé, on a eu le champion du monde en 2010 et la médaille de bronze en obstacle. A part Philippe Lejeune qui a déjà été cité, on a aussi un tout grand cavalier en la personne de Gregory Wathelet qui a absolument le potentiel pour faire partie de cette sélection.

La deuxième équipe, l'équipe du « complet » qualifiée comprendra normalement Virginie Caulier et peut-être Constantin Van Rijckevorsel en ce qui concerne la Communauté française. Ce sont des athlètes avec un beau potentiel.

En gymnastique, M. De Smedt poursuit son exposé en précisant que, pour le moment, seule Julie Croket a réalisé les deux critères et ce, même si elle n'a pas fait sa meilleure compétition le week-end passé au championnat d'Europe.

Malheureusement, l'équipe n'a pas pu se qualifier alors qu'il y a un bon mixte de filles. Elles ont raté la sélection sur un point lors du *test event* et ont terminé sixième au championnat d'Europe. Maintenant, elles devront se qualifier pour Rio en 2016.

En judo, il y a deux athlètes francophones, Charline Van Snick qui est vraiment le top mondial pour le moment et Joachim Bottieau de qui on peut être très satisfait de son dernier parcours. Il était sous stress, il était dans le ranking international tout juste et il a réussi à réaliser sa performance et gagner la médaille de bronze du championnat d'Europe ; un championnat d'Europe qui veut quand même dire quelque chose au niveau du judo.

Les trois autres athlètes sont des athlètes flamands.

En aviron, malheureusement il y a une tradition, ce sera maximum un athlète et il faut encore attendre le résultat de Tim Mayens la semaine prochaine pour savoir s'il sera qualifié.

Au niveau du tir, M. De Smedt ajoute qu'il y a deux athlètes qui s'approchent des critères du COIB, Lionel Cox qui a réalisé une neuvième place, là où il fallait une huitième place.

Ceci étant dit, entre-temps, la Fédération internationale a communiqué qu'il y aurait normalement une place de quota disponible. Il faudra donc voir si, effectivement, il peut passer au niveau des sélectionnables.

Au niveau de la natation, il y a pour le moment deux athlètes francophones, François Heersbrandt et Fanny Lecluyse. Du côté néerlandophone, il y a Brian Ryckeman en eau libre et Kimberly Buys. Lors championnat d'Europe la se-

maine prochaine, il faut compter sur un relais 4x100, peut être même en 4x200, où là aussi il y aura quelques athlètes francophones, notamment Joris Grandjean, Folien Sistermans.

En tennis de table, M. De Smedt relève que le grand problème, c'est le potentiel qui reste pour le moment très limité.

Au niveau du tennis, pour le moment il y a trois athlètes qui ont réalisé les critères du COIB, Kim Clijsters, Yanina Wickmayer et Xavier Malisse. Il y a beaucoup d'espoir que d'autres athlètes réaliseront ces critères qui sont déjà moins exigeants que pour Pékin.

En triathlon il y a deux athlètes qui sont tout près des critères mais là aussi, il faudra attendre la sélection définitive.

En haltérophilie c'est l'éternel Tom Goegebuer qui est dans les critères pour le COIB mais le critère pour la Fédération internationale est basé sur un ranking de pays. Il faut être dans les quinze premières nations mais il est tout seul.

Au niveau de la voile, il y a deux athlètes sélectionnables pour le moment ; à savoir Evi Van Acker et Sigrid Rondelez. Malheureusement le « Forty Niner » n'a, pour le moment, pas réalisé la performance qu'il fallait au niveau du championnat du monde. Il reste encore un athlète en suspend qui est Wannes Van Laerdans la catégorie « laser ».

Et puis, évidemment, M. De Smedt relève les deux équipes de hockey dont tout le monde connaît le parcours.

En ce qui concerne les ambitions, au niveau de la taille des délégations, M. De Smedt précise que la Belgique espère être à Londres avec de 13 à 17 sports. Il ajoute qu'il faut attendre le 9 juillet pour être fixé définitivement.

Il y a déjà deux sports d'équipe, c'était l'objectif et la délégation comportera de 100 à 120 athlètes. Le nombre exact dépendra surtout de la qualification des relais en athlétisme et natation.

Le souci de tous les intervenants dans le sport de haut niveau c'est non seulement d'emmener tout le potentiel à Londres, ce qui n'a pas toujours été le cas (Justine Henin n'a pas été à Pékin et Fred Deburgraeve n'a pas été à Sidney), mais c'est aussi de veiller à ce que ces potentiels soient en bonne santé et en bonne condition.

M. de Smedt précise que l'objectif le plus important pour chaque athlète participant aux Jeux, c'est de réaliser son potentiel. S'il réalise là sa meilleure performance, personne ne pourra être mécontent.

Au niveau des objectifs chiffrés, il y a d'abord les critères du COIB qui sont basés sur le fait qu'un athlète devrait avoir le potentiel de réaliser un top8 au niveau des Jeux olympiques. L'espoir est donc que 50% des athlètes emmenés à Londres réaliseront effectivement un top8, ce qui leur fournira un diplôme olympique.

Au niveau des médailles, M. De Smedt explique que si on regarde les statistiques et les prédictions des spécialistes internationaux, on peut espérer une ou au maximum, deux médailles pour la Belgique.

Par ailleurs, la réalité olympique dit qu'en théorie, pour avoir une médaille, il faudrait avoir trois candidats pour la médaille. Néanmoins, sur base de cette interprétation du résultat et le dialogue avec les athlètes, d'autres objectifs ont été fixés.

Si on regarde les championnats du monde et d'Europe en 2011, M. De Smedt constate qu'évidemment, on a obtenu très peu de médailles et toutes les statistiques internationales se basent évidemment sur ces résultats.

En additionnant les résultats au niveau des championnats du monde avec le résultat connu au niveau des Jeux olympiques de Pékin en 2008 et en les comparant avec les résultats des championnats du monde, on est plus ou moins dans la même situation au niveau des médailles et on est un peu plus large en densité au niveau des top8.

En ce qui concerne le potentiel belge, huit sports dans lesquels on pourrait espérer une médaille ont été identifiés : l'athlétisme avec entre autres les frères Borlée et Tia Hellebaut, le kayak avec le K2, le cyclisme sur route, le sport équestre, le judo, la natation, le tennis et la voile.

Selon M. De Smedt, ce sont les huit sports dans lesquels on peut avoir une chance de médaille tout en espérant qu'il s'agit d'un objectif pessimiste et que d'autres sports vont s'y ajouter.

L'objectif minimum sur base de ce résultat est d'au moins égaler les résultats de Pékin et l'objectif de rêve reste toujours d'égaler les résultats d'Atlanta où l'on a obtenu six médailles.

Pour ce qui concerne le paralympique et même si cela ne relève pas de la responsabilité directe du COIB, M. De Smedt rappelle que, bien que les gens se trouvent au COIB aussi bien dans la préparation que dans la sélection, c'est la fédération nationale qui s'occupe de la sélection.

La seule chose qui reste importante pour la fédération de paralympique, c'est que le COIB assume la garantie au plan financier.

Pour conclure, M. De Smedt ajoute qu'il y a une volonté d'être présents dans neuf disciplines sportives au lieu de sept avant et d'avoir quarante athlètes au lieu de vingt et un à Pékin. Au niveau des médailles, l'ambition est fixée à cinq médailles et cinq top10.

5 Echanges de vues

M. Crucke remercie le président du COIB pour sa présentation et considère qu'il s'agit là d'un moment important pour la commission.

A ses yeux, M. Beckers occupe une place qui l'amène à perpétuer la tradition et l'héritage de Pierre de Coubertin. A cet égard, il se réjouit que certaines traditions puissent également évoluer, considérant que M. de Coubertin était assez misogyne.

Le commissaire interroge M. Beckers quant à sa candidature au Comité olympique international (CIO) en rappelant que cet organe n'est pas forcément reconnu comme un modèle de démocratie interne. Il tient cependant à préciser qu'il ne conteste pas la légitimité de M. Beckers mais il demande si certaines règles de cooptation ne pourraient pas évoluer pour avoir une meilleure représentation des athlètes.

Au niveau du lien entre le sport de haut niveau et le sport pour tous, M. Crucke estime que celui-ci doit être le plus fort possible. A cet égard, il précise qu'il a toujours des craintes quant au nationalisme dans le sport et les dérives qui peuvent l'accompagner, notamment dans certains régimes où il s'agit de faire la gloire des dirigeants à travers le sport.

Il s'interroge donc sur la capacité pour le COIB de veiller à ce que le sport d'élites ait des retombées sur le sport pour tous et demande comment celui-ci peut intervenir concrètement.

En reprenant une déclaration du président du COIB dans la presse en décembre 2010 relative à l'échec de la candidature de la Belgique pour la coupe de monde de football, le commissaire demande à M. Beckers quelles étaient les opportunités qu'il visait dans sa déclaration en terme d'organisation de grands événements sportifs en Belgique.

Abordant une autre citation du président dans la Libre Belgique d'avril 2012, M. Crucke relève qu'il a été fait appel à des agences de consulting pour essayer de placer un curseur au nombre de médailles qui peuvent être envisagées. M. Crucke demande le nom de ces agences et si certains documents sont accessibles pour les parlementaires.

Ensuite, M. Crucke aborde un autre commentaire du président du COIB en le citant. Il souhaite demander à M. Beckers si on peut aller plus loin en terme de financement direct du COIB, notamment par comparaison avec les pays qui nous entourent.

Evoquant sa participation récente à un colloque sur l'arbitrage et le sport, il souligne qu'une présentation de la nouvelle commission belge d'arbitrage a été faite à cette occasion.

M. Crucke ajoute que cette commission a été fortement critiquée par Maître Misson sur base de la légitimité de celle-ci par rapport au droit international, européen ou aux droits de l'Homme. Il souhaite entendre le président du COIB sur cet aspect de la réflexion.

Enfin, il interroge M. Beckers quant à la nécessité de changer la culture sportive en Belgique en comparaison avec d'autres pays et il souhaiterait que M. Beckers s'exprime sur la première mesure qu'il prendrait s'il devait être ministre des sports.

M. Migisha tient à remercier les trois intervenants du COIB pour leur présence.

Par rapport aux Jeux olympiques, il souhaite être éclairé à propos de la mixité des critères de sélection entre le COIB et l'international, sachant que le COIB est apparemment plus exigeant. Il demande si une certaine souplesse a été de mise dans le cadre des jeux de Londres, due notamment à la proximité.

M. Migisha poursuit en demandant des précisions quant au rôle du COIB dans le sport en Belgique, au vu de la complexité institutionnelle. A cet égard, il voudrait que M. Beckers précise son rôle de coordination entre les Communautés qui ne se parlent pas forcément assez pour le sport de haut niveau.

Par rapport au financement du COIB, il interroge le président du COIB sur la situation par rapport aux Etats voisins et à l'intervention de l'Etat en tant que tel.

Le commissaire revient sur la candidature de M. Beckers au CIO et il considère que la présence de M. Rogge à la tête du CIO aurait pu faciliter l'organisation, par la Belgique, de certains événements sportifs importants avec des retombées visibles. Or, il estime qu'il n'y pas eu de réel effet à ce niveau. Il demande des précisions à M. Beckers.

M. Migisha sollicite des informations quant à l'organisation des olympiades pour jeunes initiées par M. Rogge et l'absence de médiatisation.

Enfin, le commissaire aborde la question des abus sexuels dans le sport et souhaiterait obtenir les grandes lignes de ce qui a pu ressortir du col-

loque organisé par le COIB, en lien avec le ministre des sports.

M. Cheron remercie à son tour M. Beckers.

Sa première question porte sur la manière dont le sport olympique peut rendre service à la société dans le domaine de la lutte contre l'obésité, dans le débat sur la place de l'amateur et du professionnel dans le sport et enfin, pour ce qui concerne l'exemplarité de certains athlètes.

Sur ce dernier point, il demande si une attitude particulière est adoptée par le mouvement olympique par rapport à la lutte contre le dopage ; phénomène qui constitue un fléau.

S'agissant du modèle belge, le commissaire peut regretter avec d'autres qu'il n'y ait pas de centre pour sportifs de haut niveau basé sur le modèle français pour tout le pays. Néanmoins, il veut insister sur l'importance de la préparation mentale (état d'esprit, gestion du stress, esprit d'équipe, ...) des athlètes à côté de la préparation physique.

M. Eerdekens adresse ses vœux les plus sincères de réussite au COIB et à la délégation belge en vue des Jeux de Londres.

En outre, le commissaire se demande s'il ne serait pas utile que le Parlement de la Communauté française se rende deux ou trois jours à Londres pour prendre conscience de ce que représente la plus grande compétition sportive au monde.

M. Diallo remercie les intervenants pour la qualité de leur intervention.

Il note qu'une bonne partie du travail est déjà réalisée pour ce qui concerne la qualification des athlètes et se félicite de la taille importante de la délégation pour les Jeux.

Il ajoute qu'il est très attaché à ce que le sport de haut niveau soit en permanence perçu comme un outil de politique sportive qui doit servir la promotion du sport pour tous. Les questions à caractère éthique sont au cœur de sa préoccupation, notamment en ce qui concerne le dopage, les conditions de production des équipements sportifs ou le respect des droits de l'Homme.

Ces aspects doivent donc être au cœur de la réflexion et promus par le mouvement olympique. Il s'agit donc de défendre la dignité humaine.

M. Diallo interpelle M. Beckers sur la capacité de contrôle de l'affectation des moyens octroyés au COIB pour la participation des athlètes francophones.

Pour les jeux paralympiques, il demande quelles sont les mesures qui sont prises pour en

assurer la promotion.

Enfin, le commissaire souhaiterait connaître les attentes par rapport à la « Belgium House » à Londres et l'avenir de la convention « Be Gold ».

M. Dodrimont évoque la multiplication des disciplines sportives par rapport aux investissements qui y sont consacrés. A cet égard, il demande au président du COIB d'étayer son propos par rapport au courage qui serait nécessaire pour éviter d'affaiblir les moyens destinés aux disciplines de référence.

Réponses de MM. Beckers et De Smedt

En ce qui concerne la **participation des athlètes au CIO**, M. Beckers relève qu'il y a 115 membres au CIO avec des catégories strictes (70 membres à titre individuel, 15 représentants des athlètes, 15 représentants des fédérations internationales, 15 représentants des comités olympiques nationaux).

Pour l'élection du 26 juillet prochain, certains athlètes peuvent changer de catégories. Au fur et à mesure du temps, les athlètes sont donc bien représentés mais parfois dans des autres catégories de membres. Il ne s'agit donc pas d'un souci en soi puisque l'objectif du Président Jacques Rogge est bien de veiller à une meilleure complémentarité dans le groupe des 115 membres.

Par rapport au **lien entre sport pour tous et sport de haut niveau**, M. Beckers considère que le fait d'offrir l'accès aux compétitions dans les meilleures conditions pour les athlètes est déjà une action concrète en faveur du sport pour tous.

A coté de cela, le COIB est en droit de demander à ses athlètes de rendre un peu de ce qu'ils ont obtenu en participant à des actions du type « Golden Sunday » à Bruxelles où les élites peuvent côtoyer les pratiquants du sport pour tous.

Il en va de même avec les partenaires commerciaux du COIB qui mènent des initiatives en faveur du sport pour tous.

Par rapport aux **commentaires faits sur la coupe du monde de football**, le président du COIB rappelle qu'on manque d'infrastructures de niveau international. Cependant, il estime qu'il ne faut pas arrêter de rêver et ne pas baisser les bras. Ainsi, à titre d'exemple, la fédération cycliste a l'ambition d'organiser les championnats du monde.

Si l'organisation des Jeux olympiques est difficile pour un pays comme la Belgique, il faut pouvoir envisager d'autres compétitions tels les jeux olympiques de la jeunesse. Il faut donc conserver de l'ambition.

Pour ce qui a trait au **recours à l'agence de consulting Mc Kinsey**, il s'agissait pour cette agence d'étudier les possibilités de médailles. Le chiffre de dix médailles est donc évoqué pour les Jeux olympiques de Rio en 2016.

Cependant, M. Beckers souligne qu'il faut alors agir sur un problème qui est le taux de conversion des jeunes athlètes vers le haut niveau, et puis du haut niveau vers les médailles. Le projet « Be Gold » participe à résoudre cette question sachant qu'il faut huit à dix ans pour former un athlète au niveau olympique.

S'agissant du **financement**, M. Beckers réitère sa frustration de constater qu'à partir du moment où le sport est une compétence des Communautés, seuls dix pour cent des moyens du COIB proviennent de ces dernières. Il faudrait aller plus loin pour éviter de devoir laisser tomber des projets en matière de sport de haut niveau ou de coordination.

Pour les sports d'équipes, certaines fédérations voudraient être aidées par le COIB pour coordonner une transformation de leur approche sportive (aviron, 4X100 m, ...).

En comparaison avec d'autres pays, la part privée du financement par le sponsoring est semblable mais les subsides publics sont moindres en Belgique.

Pour la **commission d'arbitrage**, le président du COIB ne s'étonne pas de la position de Maître Misson mais il veut absolument préciser qu'une asbl a été créée complètement séparée du COIB afin d'éviter toute implication.

Les trois premières années, elles bénéficiera d'une petite contribution financière pour se lancer.

Cette commission permettra d'accélérer le règlement de litiges et en aucun cas, elle ne s'impose aux athlètes ou aux clubs.

Par rapport à son **attitude s'il était ministre**, M. Beckers considère que les ministres font très bien leur travail.

Sur la question des **critères de sélection**, M. De Smedt stipule que ceux-ci sont un peu plus souples que lors des derniers Jeux dans la mesure où, à la suite des Jeux de Pékin, il avait été décidé que le résultat se calcule sur une performance plutôt que deux.

M. Beckers espère avoir moins de conflits avec certains athlètes dans la mesure où toutes les fédérations olympiques ont été contactées pour discuter des critères olympiques les plus équitables possibles. En outre, la communication a également été améliorée pour être certain que tous les critères

soient connus du plus grand nombre.

M. Beckers précise qu'il s'étonne dès lors que certains athlètes fassent savoir dans les médias qu'ils ne sont quasi pas informés. Pour lui, c'est difficile à accepter.

Quant au rôle du COIB, celui-ci doit, à l'estime de M. Beckers, conserver son indépendance et rester le représentant unique du CIO en Belgique.

Cette indépendance du COIB, ajoutée à celle des Communautés, mais avec la volonté d'apporter sa pierre à un édifice commun, doit être la stratégie à adopter pour l'avenir.

Le COIB doit donc jouer son rôle de coordination et M. Beckers souhaiterait qu'il soit encore mieux reconnu à l'avenir et sur le terrain. Il faut mieux faire exécuter les décisions et les objectifs fixés ensemble.

A la question relative à la **présidence belge du CIO**, M. Beckers pense que la légitimité de Jacques Rogge vient du fait qu'il n'a pas privilégié son propre pays.

Le mouvement olympique est devenu planétaire et la volonté de M. Rogge était bien de professionnaliser et d'objectiver le mouvement.

Il ne fallait donc pas espérer des efforts particuliers sans que la Belgique ne fasse elle-même des efforts.

La classe politique, le monde économique et les acteurs du sport doivent se mobiliser pour avoir de grandes ambitions. Cela demande du travail et de la coopération.

M. Beckers veut confirmer l'impact que peuvent avoir les athlètes de haut niveau sur les jeunes. Il évoque notamment la prise en charge de l'obésité et les coûts pour la sécurité sociale. M. Beckers ajoute qu'il faut également agir sur les autres problèmes de type sociétal.

Répondant à l'interrogation d'un commissaire sur la **professionnalisation du sport**, M. Beckers précise qu'il faut en effet que l'engagement d'un sportif soit de plus en plus important et que cela exige de devenir professionnel. Cependant, il faut également agir sur la combinaison avec le travail et les études.

M. De Smedt ajoute que la « dual » carrière est une des priorités au COIB ; à savoir que les athlètes sont invités à s'investir dans les études ou un autre métier afin d'envisager tant l'insertion que la reconversion.

M. Beckers aborde la problématique du **dopage** en estimant que les choses ont fortement

changé. Si le voleur garde toujours une petite longueur d'avance sur la police dans le développement des techniques, l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a également les moyens pour conserver les échantillons pour huit ans.

Le CIO peut donc revenir en arrière et annuler une médaille. Or, quand on mesure combien les Jeux olympiques constituent l'aboutissement d'une carrière d'un sportif, cette possibilité représente une épée de Damoclès importante.

Le CIO a déjà eu plusieurs fois du courage à cet égard même si l'éradication du dopage restera du domaine de l'idéalisme.

Quant à la perspective d'avoir **un seul centre sportif** pour tout le pays, M. Beckers pense qu'on pouvait rêver mais qu'il faut être pragmatique. Si on peut aboutir à deux vrais centres en jouant les complémentarités et les synergies avec les deux Communautés, il y aura déjà de réels progrès. Il faut également favoriser, voire forcer la mobilité entre les centres.

Pour le projet de la « **Belgium House** », il s'agit d'un investissement lourd de l'ordre du million d'euros. Un retour sur cet investissement est donc très attendu, notamment avec les Communautés et les partenaires commerciaux. Un bilan sera tiré après les Jeux olympiques pour examiner le succès qui en aura résulté.

M. Beckers revient sur le projet « **Be Gold** » qui est très important mais qui coûte de l'argent au COIB. Les moyens sont pourtant limités pour assurer la coordination.

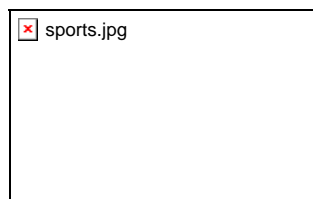
Par contre, tant les fédérations que les athlètes sont satisfaits puisqu'on peut voir le nombre important de jeunes qui ont émergé de ce projet.

Il faut donc poursuivre ce projet fondamental mais il faut tenir compte des moyens disponibles. Une évaluation sera menée d'ici à la fin de l'année 2012 notamment afin de continuer à favoriser le développement de jeunes talents en Belgique.

M. Beckers conclut en précisant qu'il faut faire des choix car il est impossible d'investir dans toutes les disciplines sportives des futures 28 sports olympiques.

M. Miller, président, remercie M. Beckers pour l'ensemble des informations fournies à la commission. Il ajoute que la réponse était très complète et qu'elle constitue un exemple de précision.

ANNEXE N°1



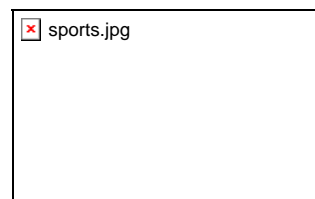
Politique sportive : Haut Niveau, de l'ambition !



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

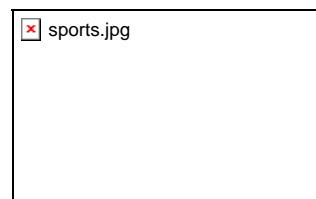
Ministre en charge des Sports

Sport de Haut niveau



- Base légale de la politique sportive de haut niveau
- Soutien au COIB
- Soutien aux fédérations sportives
- Actions mises en œuvre au sein des services de l'Adeps
 - Contrats sportifs de haut niveau
 - Statuts d'espoir et de sportif de haut niveau
 - Cellule Ariane
 - Promotion du Haut niveau
- Soutien à la formation sportive CEPS
- Centre sportif de Haut Niveau

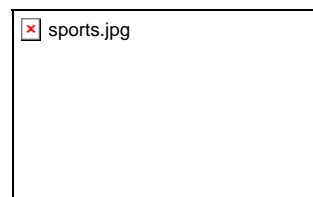
Sport de Haut niveau



- **L'ambition:**

- Philippe Gilbert – Cyclisme
- Charline Van Snick et Joachim Bottieau– Judo
- Kevin et Jonathan Borlée – Athlétisme
- Equipes masculine et féminine de Hockey
- Philippe Lejeune et le concours complet
- Fanny Lecluyse et François Heersbrandt - natation
- Jean-Michel Saive - tennis de table
- Mathieu Loicq - tennis de table adapté
- Equipe Cycliste Wallonie-Bruxelles – Crédit Agricole
- et

Sport de Haut niveau



•Base légale:

- Décret du 8 décembre 2006 relatif à l'organisation et au subventionnement du sport en Communauté française.
 - Reconnaissance des fédérations
 - Octroi de subsides dans les plans programmes
- Décret du 23 mai 2008 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du COIB (modifié le 19 mai 2011)
 - Reconnaissance
 - Subvention d'actions de préparation
- Décret budgétaire
- 8 novembre 2011 : signature d'un protocole d'accord entre les Communautés et le COIB

Sport de Haut niveau

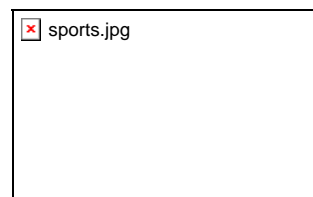


- **Soutien au COIB :**

- Soutien financier pour la participation de nos sportifs aux JO de Londres : 4.038.000 €

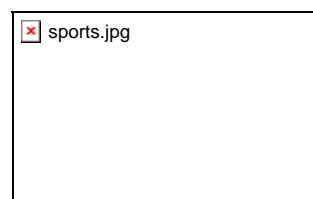
- Intervention dans le projet Be Gold : 2.000.000
- Intervention dans les stages (Lanzarote, Vittel...) : 541.000
- Participation aux JO de Londres : 1.238.000
- Festival olympique de la jeunesse : 108.000
- Belgium House : 150.000

Sport de Haut niveau



- **L'action de la Fédération WB:**
 - Soutien aux fédérations sportives
 - 31.602.000 pour les plans programmes
 - 2009 : 6.836.000, en 2012 : 8.398.000, soit 23% d'augmentation
 - Contrats sportifs de haut niveau
 - 38 contrats en 2009 / 73 en 2012 (7.500.000)

Sport de Haut niveau



- **Sportifs sous statut**

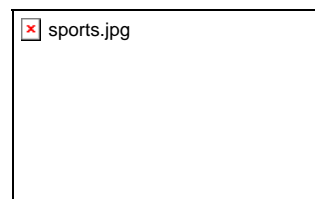
2009	669
2010	934
2011	981
2012	1.043

- **Sportifs sous contrat**

2009	38
2010	67
2011	73
2012	73

- **Objectif → 1.000 sportifs sous statut en 2014!**
ATTEINT !!!

Sport de Haut niveau



- **Dispositions pour les sportifs sous statut (espoir, haut niveau)**

- 30 ½ journées d'absence pour des compétitions et/ou entraînements
- Création d'humanités sportives de haut niveau
- Etalement des études pour le supérieur
- Dispense du cours d'éducation physique en secondaire pour les sportifs sous statut
- **Projet :**
 - Réflexion sur des programmes dans l'enseignement de type de qualification (métiers du sport)

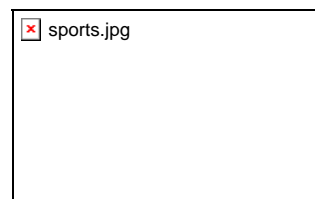
Sport de Haut niveau

- **L'action de la Fédération WB:**

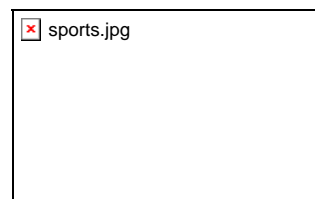
- Cellule Ariane

- Formation et reconversion des sportifs :
150.000

- Promotion d'événements sportifs
internationaux : 2.000.000

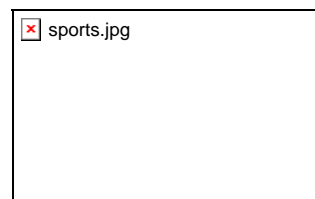


Sport de Haut niveau



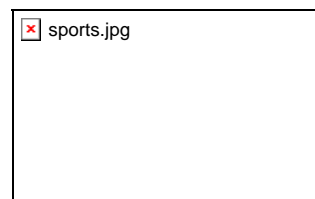
- Promotion d'événements sportifs internationaux
 - Championnat d'Europe de Gymnastique artistique Bruxelles
 - Coupe du monde de VTT à Houffalize
 - Tounoi WTA Primerose
 - Mémorial Van Damme
 - Jumping de Liège
 - Flèche Wallonne
 - Coupe Davis Spiroudôme
 - Fed Cup
 - Tournoi qualificatif hockey dames
 - Open de Visé en Judo
 - Coupe du Monde de Tennis de table
 - Championnat d'Europe de Boxe
 - etc

Sport de Haut niveau



- Centre d'évaluation de la performance sportive (CEPS) : 1.735.000 euros
 - A Louvain-la-Neuve et à Bruxelles: les tests d'**évaluation** (musculaire, physiologique, biométrique et nutritionnelle)
 - A Liège :évaluation biomécanique
 - Suivi psychologique et préparation mentale
 - Financement d'une chambre hypoxique

Sport de Haut niveau



- Pôle sportif de haut niveau :
20.000.000 euros
- Budget consacré au sport de haut niveau sur
l'Olympiade : 67.025.000 euros

ANNEXE N°2



Commission Sport du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles

Point de vue du COIB:
Pierre-Olivier Beckers - Président
Eddy De Smedt – Chef de Mission
Luc Rampaer – Communication Manager
Bruxelles – 14 mai 2012



La situation du sport de haut niveau en Belgique

Pierre-Olivier Beckers
Eddy De Smedt

Schéma de la présentation



- La situation du sport de haut niveau en Belgique
 - Le sport est la compétence des communautés
 - Nos accords 'Communauté Française – COIB'
 - Les apports du sport de haut niveau
 - Le rôle du COIB dans le sport de haut niveau

- Road to London
 - Préparation
 - Organisation
 - Ambitions
 - Belgium House

- Questions - réponses



La place du sport de haut niveau en Belgique

Pierre-Olivier Beckers

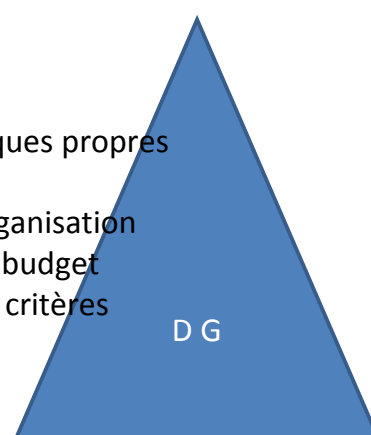
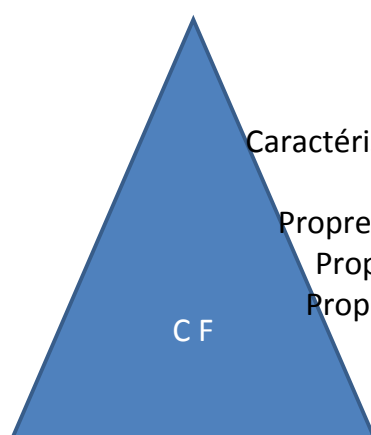
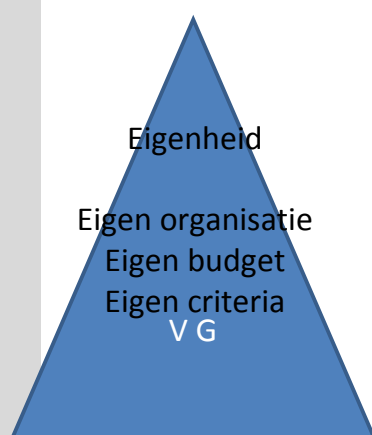
Le sport est la compétence des communautés



Topsportbeleid
Vlaamse
Gemeenschap

Politique de
Sport de haut niveau
Communauté
Française

Politique de
sport de haut niveau
Deutschsprachige
Gemeinschaft



Situation du COIB – Décret



- Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles:
 - 23 mai 2008
 - 8 ans (→ 2016)
 - Contenu:
 - **Sélection** des athlètes aux compétitions multidisciplinaires
 - Organisation, coordination de la **préparation**
 - Subventions

Situation du COIB



- Accord de collaboration entre les 3 ministres des sports et le COIB:
 - 8 novembre 2011
 - Durée indéterminée
 - Plate-forme Olympique
 - Préparation par ABCD
 - Fréquence minimale: 1/an (26/06/12)
- → C'est une première depuis 1982!

Les apports du Sport de haut niveau



- Augmentation de la pratique sportive
 - Baisse de la condition physique moyenne de base en Belgique
 - Obésité en hausse (on serait à 14% chez les jeunes..)
- Exemple pour tout un peuple:
 - Dépassement de soi
 - Fair-play
 - Force de caractère
 - ...

Les apports du Sport de haut niveau



- Effets positifs sur un plan social et sociétal
- Effet positif en terme d'image pour un pays, une communauté



Rôle du COIB



- Missions principales du COIB (en accord et synergie avec les communautés):
 - Défense des valeurs olympiques
 - Sélection et participation des athlètes belges aux compétitions olympiques suivantes:
 - Jeux Olympiques
 - Jeux Olympiques de la Jeunesse
 - Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
 - Stages de préparation
 - Olympic Coaching.....
- Missions de coordination:
 - Envoi de délégations aux Jeux:
 - Paralympiques
 - Jeux Mondiaux
 - La lutte anti-dopage.....
 - Projet sports d'équipe
- Autres missions Ad Hoc:
 - Paris dans le sport
 - Commission d'arbitrage
 - Colloques et formations (Harcèlement sexuel, académie olympique)....

Les compétitions multidisciplinaires de l'Olympiade 2013 - 2016



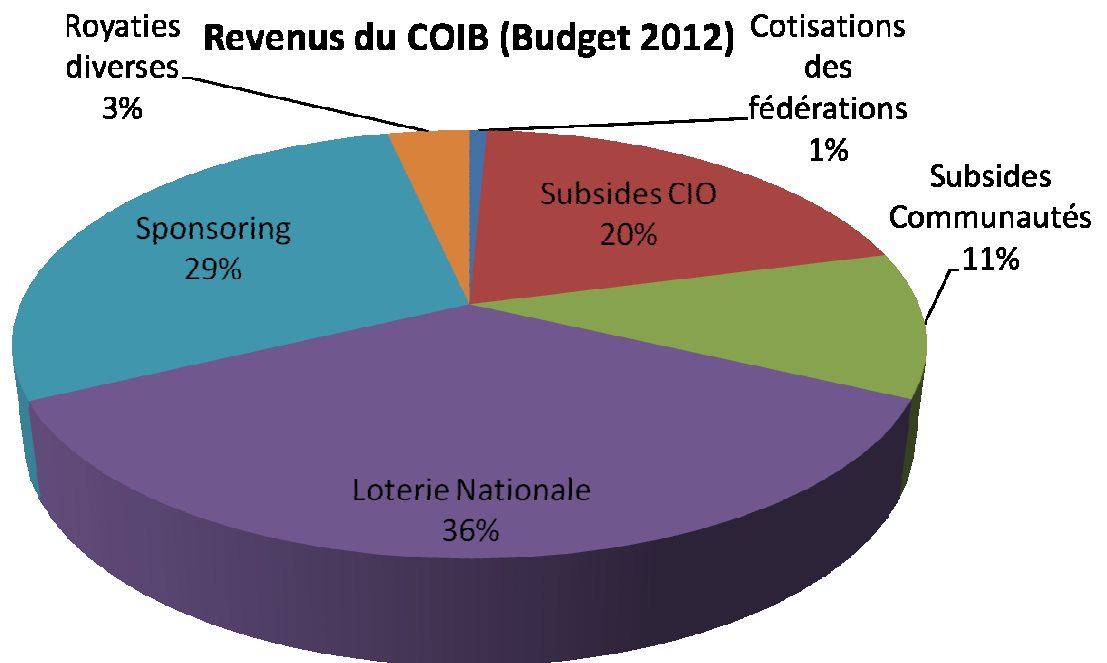
Activités	Saisons	Villes	Pays	Années	Dates
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	Hiver	Brasov	Roumanie	2013	du 17 au 22 février
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	Eté	Utrecht	Pays-Bas	2013	du 14 au 19 juillet
Jeux Mondiaux	Eté	Cali	Colombie	2013	du 25 juillet au 4 août
Jeux Olympiques	Hiver	Sotchi	Russie	2014	du 7 au 23 février
Jeux Paralympiques	Hiver	Sotchi	Russie	2014	du 7 au 16 mars
Jeux Olympiques de la Jeunesse	Eté	Nanjing	Chine	2014	du 16 au 28 août
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	Hiver	Montafon	Autriche et Liechtenstein	2015	du 25 au 31 janvier
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	Eté	Tbilisi	Géorgie	2015	du 19 au 24 juillet
Jeux Olympiques de la Jeunesse	Hiver	Lillehammer	Norvège	2016	du 26 février au 6 mars
Jeux Olympiques	Eté	Rio de Janeiro	Brésil	2016	du 5 au 21 août
Jeux Paralympiques	Eté	Rio de Janeiro	Brésil	2016	du 7 au 18 septembre

Collaboration COIB - Communautés



- Constat:
 - Nous progressons dans la bonne direction:
 - Cf Accords de collaboration: 8 novembre 2011
 - Cf résultats jeunes (projet Be Gold)
 - Cf participation
 - Cf coordination
 - Les moyens financiers pour le sport de haut niveau ont augmenté :
 - 2004: 14 M €
 - 2011: 33 M €

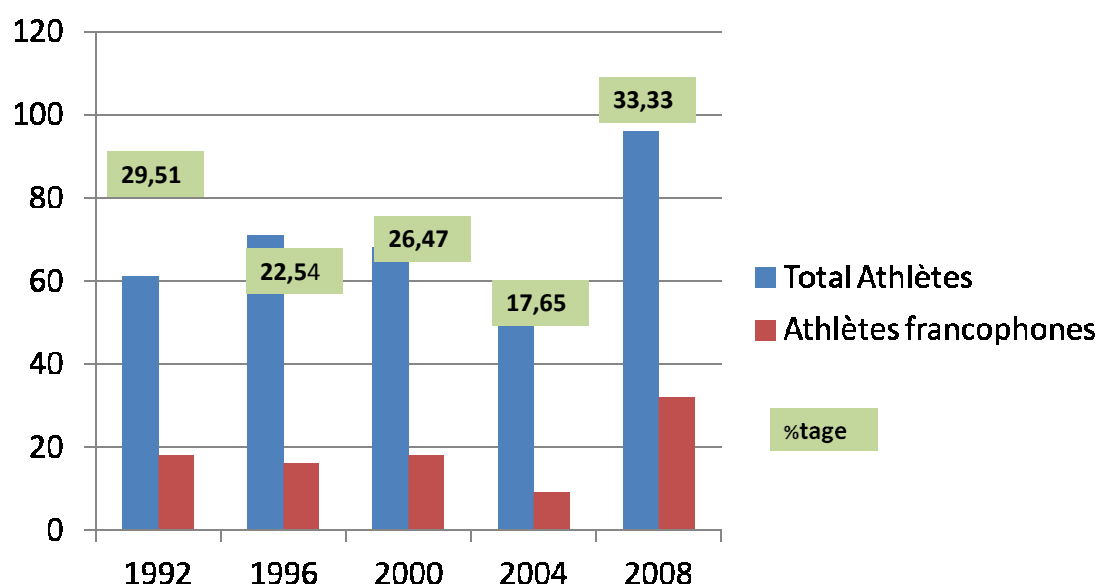
Collaboration COIB - Communautés



Collaboration COIB - Communautés



- Constat: progression de la participation francophone aux derniers JO:



Collaboration COIB - Communautés



- Avenir:
 - Talent
 - Vision commune
 - Collaboration
 - Culture sportive
 - Moyens financiers bien utilisés
 - Infrastructures d'entraînement
 - Professionnalisation des entraîneurs
 - Suivi médico-scientifique
 - Professionnalisme dans la gestion et administration
 - Oser faire des choix!



The Road to London

ou

Le point de la situation par rapport à la délégation belge

Eddy De Smedt

Belgian Olympic Team



THE WAY TO LONDON | Belgian Olympic Team



- **Délégation**

- Sélectionnables
 - Critères CIO + critères COIB
- Critères COIB
- Potentiel

- **Objectifs**

- Taille de la délégation
- Diplôme Olympique
- Médailles

- **Q & R**



THE WAY TO LONDON | ATHLETISME

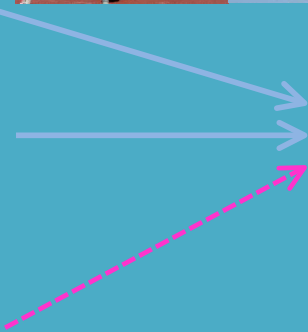


Sélectionnable
5

COIB
5

Potentiel
8-10

16 - 20



THE WAY TO LONDON | ATHLETISME



THE WAY TO LONDON | BADMINTON



Sélectionnable

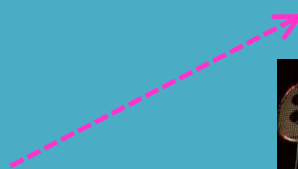


COIB
1



1 - 2

Potentiel
1



THE WAY TO LONDON | BEACH VOLLEYBALL



Sélectionnable

COIB
2



2

Potentiel

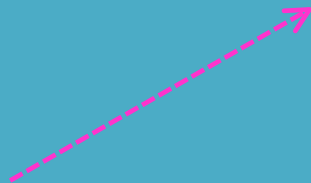
THE WAY TO LONDON | CAN Sprint + Slalom



COIB
1

Potentiel
2

4 - 6



THE WAY TO LONDON | CYCLISME



Sélectionnable
11



COIB
4



15 - 18

Potentiel
3



THE WAY TO LONDON | SPORTS EQUESTRES



Sélectionnable

COIB
1

Potentiel
1 - 2



10 - 11



THE WAY TO LONDON | GYMNASTIQUE



Sélectionnable
1



COIB

1 - 2

Potentiel
1

THE WAY TO LONDON | JUDO



COIB
5

Potentiel
1



5 - 6

THE WAY TO LONDON | AVIRON



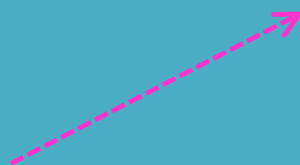
Sélectionnable

COIB
1



1

Potentiel



THE WAY TO LONDON TIR



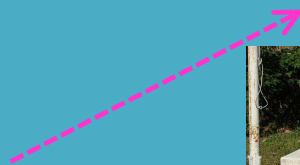
Sélectionnable

COIB



1 - 2

Potentiel
1 - 2



THE WAY TO LONDON | NATATION



COIB

4 - 12

Potentiel
6 - 10



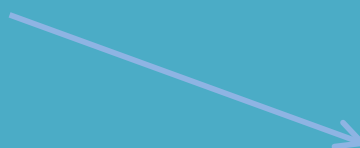
THE WAY TO LONDON | TENNIS DE TABLE



Sélectionnable
1

COIB

Potentiel



1

THE WAY TO LONDON | TENNIS



Sélectionnable

COIB
3

Potentiel
1 - 3

4



THE WAY TO LONDON | TRIATHLON

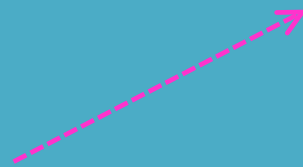


Sélectionnable

COIB

Potentiel
2

1 - 2



THE WAY TO LONDON | HALTEROPHILIE



Sélectionnable

COIB
1



1

Potentiel

THE WAY TO LONDON | VOILE



Sélectionnable

2

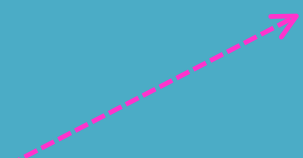
COIB

2

Potentiel

1

4 - 5



THE WAY TO LONDON | HOCKEY



Sélectionnable

32

32

OBJECTIFS | TAILLE DE LA DELEGATION



- Taille de la Délégation
 - 13 – 17 Sports
 - 2 Sports d'Equipe
 - 100 – 120 Athlètes

OBJECTIFS | RESULTATS



- Amener tout notre POTENTIEL à Londres
 - En bonne SANTE
 - En bonne CONDITION
- Premier objectif (et le plus important):
 - Réaliser sa meilleure performance personnelle aux Jeux Olympiques de Londres
 - => REALISER SON POTENTIEL!

OBJECTIFS | DIPLOME OLYMPIQUE



- Diplôme Olympique (Top 8)
- Critères COIB basés sur le principe:
« AVOIR LE POTENTIEL POUR REALISER UN TOP 8
AUX JEUX OLYMPIQUES »
 - => Plus que 50% des Athlètes en Top 8
 - => Top 8 en plus que 50% des disciplines sportives?

OBJECTIFS | MEDAILLES



- Experts internationaux
 - Bara / USA Today / ...
- Statistiques
 - Médailles au Championnats du monde et d'Europe
- Réalité Olympique (1/3)
- Interprétation des résultats
- Dialogue avec Athlètes et Coaches

Résultats Championnats du monde 2011



WCh 2011	1	2	3	Top 8	TOT
ATL			1	2	3
CAN				1	1
CYC			1	4	5
EQU					-
GYM					
JUD				3	3
ROW					
SWI				1	1
TAE					
TEN		[1]			[1]
WEI					
YAC		1			1
HOC					-
BEA					
TOT		1 + [1]	2	11	14 + [1]

Résultats Championnats d'Europe 2011



ECh 2011	1	2	3	Top 8	TOT
ATL					-
CAN					
CYC				3	3
EQU					
GYM				3	3
JUD				1	1
ROW					
SWI					
TAT					
WEI				1	1
YAC	1				1
HOC				2	2
BEA				1	1
TOT	1			11	12

Résultats 2011 versus 2007



	EC 2007	EC 2011	WC 2007	WC 2011
GOLD	1	1	0	0
SILVER	1	0	2	1 + [1]
BRONZE	2	0	1	2
TOP 8	2	11	5	11
TOT	6	12	8	14 + [1]

Prognosis...



05-06-07 W Ch

- 2 + [2]G
- 2 S
- 4 B
- 21 Top 8

2008 OS

- 1 G
- 1 S
- 0 B
- 10 Top 8

09-10-11 WCh

- 1 + [2]G
- 1 + [2] S
- 5 + [1] B
- 25 + [6] Top 8

GS
2012
?

OBJECTIFS | MEDAILLES



- POTENTIEL de MEDAILLES dans 8 sports:
 - ATL / CAN / CYC / EQU / JUD / SWI / TEN / YAC

- Nous espérons que c'est 'sous-estimé' ...

- Nous pensons qu'il est ambitieux de formuler:
 - Un objectif « minimum / réaliste »
 - Un objectif « de rêve »

Ambitions

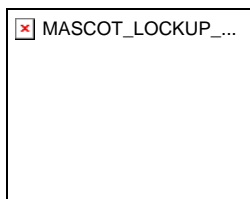


- Minium: Faire mieux qu'à Pékin



- Rêve: Faire aussi bien qu'à Atlanta





*After London 2012,
things will never
be the same again.*





2012 Paralympic Games

- Olympic AND Paralympic Games = 1 (LOC)OG
- Sustainability, equality
- 4,200 athletes, more than 160 countries
- 20 Paralympic sports → same venues as Olympic Games
- 7,500 press → first time individual rights , 'own' rightholder (Channel 4)
- 2.200.000 tickets are already sold out before the Games





© Lieven Coudenys

Belgian Paralympic team



Beijing 2008



London 2012

Number of athletes	21	40 (29 NL / 11 FR)
Sport disciplines	7	9
Teams	1	3
Female representation	5%	20%
ID* athletes	0	2

* Intellectual disability



© Lieven Coudenys

London 2012 goals




- ✓ Top-5 spots: 10
- ✓ Medals: 5

“Teamwork makes the dream work”

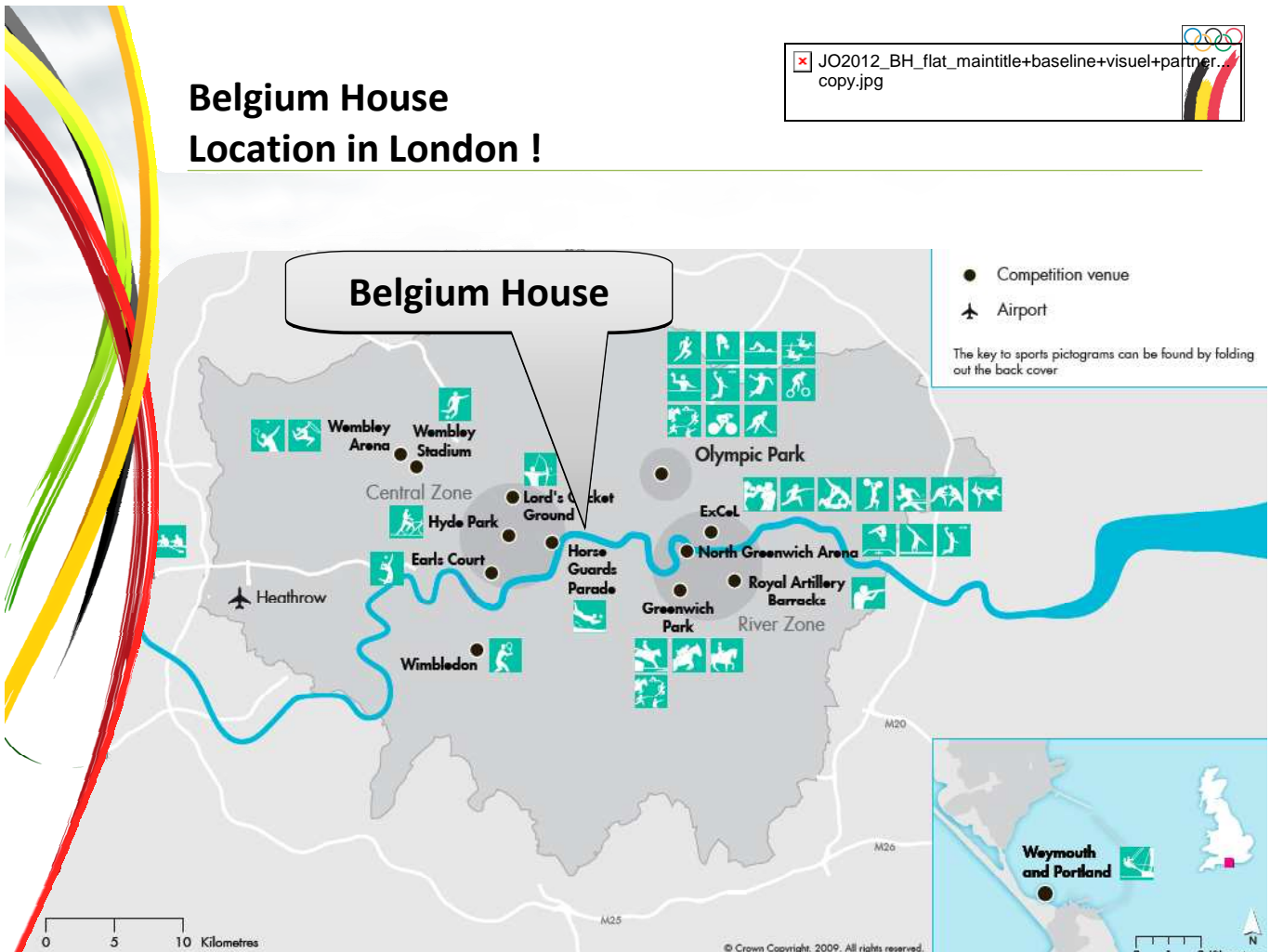
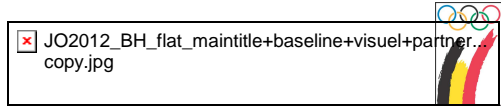




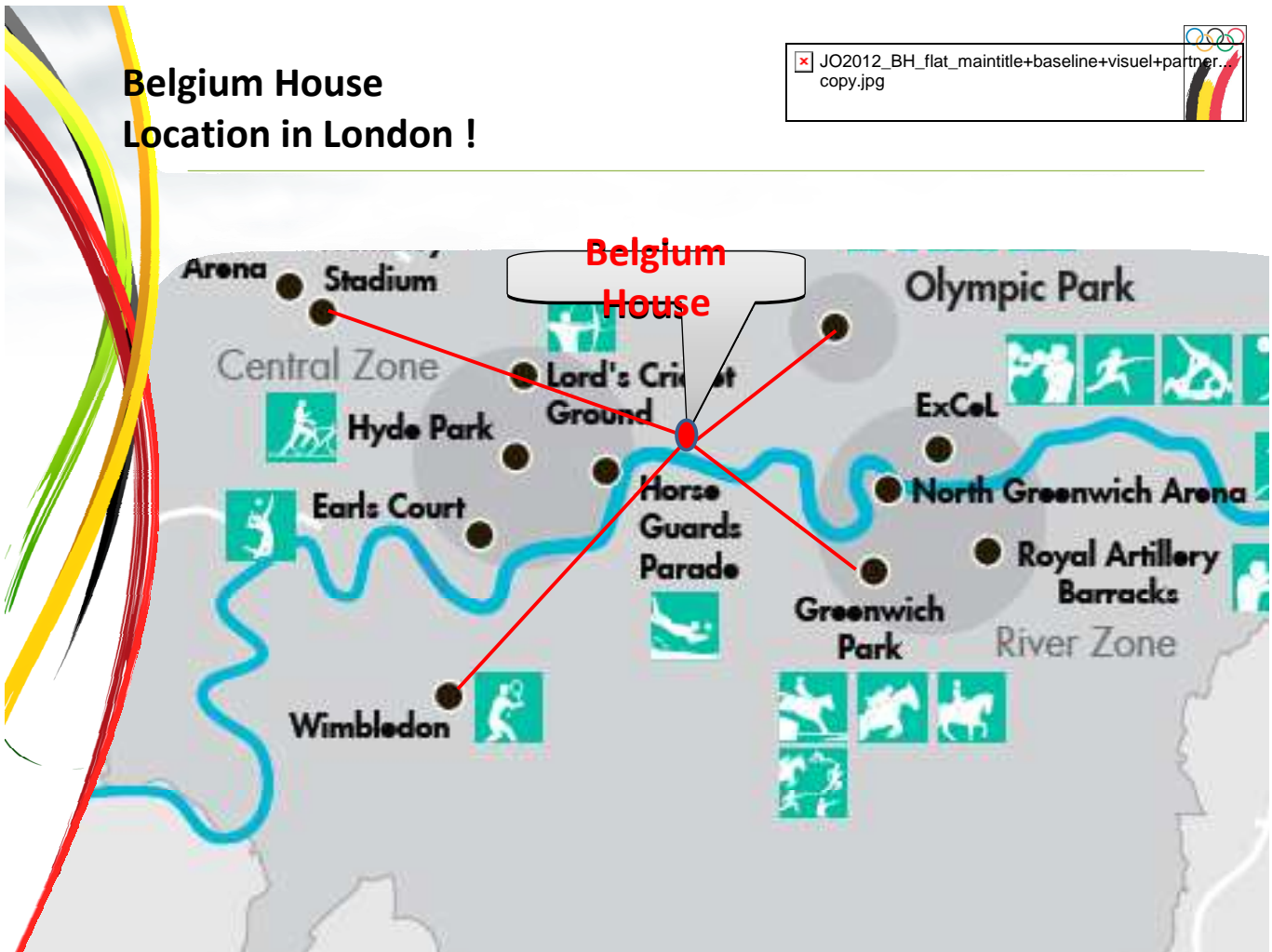
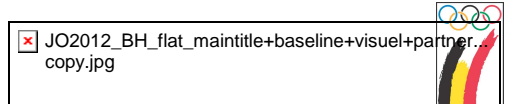
Olympic Games London 2012

 logoBelgiumHousebreed.jpg

Belgium House Location in London !



Belgium House Location in London !



✖ JO2012_BH_flat_maintitle+baseline+visuel+partner...
copy.jpg

Inner Temple

Invitation only



Belgian Cycling Paradise Cycling Trip Brussels-London

✘ JO2012_BH_flat_maintitle+baseline+visuel+partner...
copy.jpg



"If Belgians can come to the Olympic City of London by bike, all inhabitants of London can go by bike to the Olympic Areas in London"

Program:

- 25.07.2012 : Departure from Brussels
- 26.07.2012 : Brussels - London
- 27.07.2012 : Arrival at Belgian Cycling Paradise &
Official Opening
Opening ceremony O.G.
- 28.07.2012 : Olympic competition cycling road men
- 29.07.2012 : Return from London to Brussels

Olympic Medallists & World Champions are invited:

Beheyt Benoni – Criquelion Claude – De Wilde Etienne – Gilmore Matthew – Godefroot Walter – Goens Daniel – Ilegheems Roger – Maertens Freddy – Mathy Cédéric – Meirhaeghe Filip – Merckx Axel – Merckx Eddy – Museeuw Johan – Sercu Patrick – Vaarten Michel – Van Lancker Robert – Van Looy Rik

✘ C:\Users\Cedric\Documents\90\offers\belgium house olympic 2012\dossier boldinc\grafix\BH_LONDON_2012_boekske_Page_1.jpg

■ **International Sports Cartoonale:**

« *Theme : Olympic Games London 2012* »
= More than 500 cartoons of 46 countries

■ **Stephan Vanfleteren**

= Artistic pictures « Cycling in Belgium »

■ **Centrum Ronde van Vlaanderen**

= Mirror bikes

■ **History Olympic Games (posters)**

